



24 septembre 2020

CIRCULAIRE CTOI

2020-40

Madame/Monsieur,

DEBUT DE LA REUNION DU COMITE D'APPLICATION DE 2020 PAR CORRESPONDANCE

En raison de la pandémie de COVID-19, la 17^{ème} Session du Comité d'Application est tenue par correspondance.

La réunion comportera les documents suivants :

- (1) Les documents habituels du CdA
- (2) Un ordre du jour annoté IOTC-2020-CoC17-01b
- (3) Un Document de réponse pour la réunion (IOTC-2020-CoC17-MRD).

Documents habituels du CdA

Tels que publiés sur le site web de la CTOI [[cliquer ici](#)].

Ordre du jour annoté

L'ordre du jour annoté inclut des liens permettant d'accéder aux documents pertinents ; certains commentaires (sous forme de liste à puces) afin de vous aider dans l'examen des points de l'ordre du jour ; et des actions recommandées. Ce document est mis à la disposition de toutes les parties prenantes [[cliquer ici](#)].

Document de réponse pour la réunion

Le Document de réponse pour la réunion est un document unique partagé qui peut être utilisé par les Chefs de délégation accrédités pour faire des « interventions » sur les points de l'ordre du jour. Ce document peut être consulté et édité par plusieurs délégations en même temps et les utilisateurs pourront voir les interventions réalisées par les autres délégations telles qu'elles apparaissent.

Le Document de réponse pour la réunion se trouve sur la plateforme SharePoint de la CTOI. **REMARQUE : Seuls les Chefs de délégation ayant soumis leurs lettres de créances recevront l'accès au Document de réponse pour la réunion.**

Bien que le Secrétariat souhaite éviter l'encombrement de la plateforme de la réunion, des liens supplémentaires pour les personnes essentielles des délégations accréditées seront disponibles. Veuillez contacter le Responsable d'Application (Gerard.Domingue@fao.org) en ce qui concerne les liens supplémentaires et toute question technique.

La « réunion » du CdA17 sera clôturée à minuit, heure des Seychelles, le vendredi 2 octobre. Les commentaires reçus des délégations sur le Document de réponse pour la réunion serviront de base au rapport de la réunion du CdA17.

Cordialement,

Mme Anne-France Mattlet
Présidente du Comité d'Application

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume Uni (« TBOI »), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.